



Rapport annuel 2010

*L'association nationale
des gestionnaires d'espaces naturels littoraux et lacustres*



Direction
27 rue Blanche
75009 Paris
Tél : 01 44 24 00 81
Fax : 01 44 63 56 76

www.rivagesdefrance.org
rivages@rivagesdefrance.org

Secrétariat
1 bis rue Pémagnie
14000 Caen
Tél : 02 31 97 31 00
Fax : 02 31 15 30 99

SOMMAIRE

Rapport moral

- Ressources humaines
- Adhésions
- Partenariats
- Procédure contre l'ancienne secrétaire comptable

Rapport d'activité

- Animation du réseau des gestionnaires
- Promotion de l'activité des gardes du littoral
- Information et communication
- Suivi et appui des politiques publiques

Rapport financier

- Le mot du trésorier
- Rapport du commissaire aux comptes
- Bilans et compte de résultat



Chères adhérentes, chers adhérents, chers amis de Rivages de France,

C'est avec une vraie émotion que je vous présente pour la dernière fois le rapport annuel de Rivages de France.

J'ai en effet décidé de démissionner de la Présidence que m'a confiée le conseil d'administration, il y a 8 ans maintenant. Succédant au regretté Pierre AGUITON, je me suis efforcé pendant ces années avec l'aide efficace des trois directeurs : Olivier PAZ, François PITRON, et aujourd'hui Vincent JOLIVET, de développer ce bel outil créé en 1990 par Franck DUNCOMBE. La vie de Rivages n'a jamais été un long fleuve tranquille, et ces années ont été marquées par des efforts persévérants tendant à moderniser au service de ses membres une association utile et efficace.



Le temps est venu de « passer la main » : de nombreuses responsabilités dans ma vie locale et nationale m'amènent à quitter cette Présidence, tout en restant, bien entendu au conseil d'administration où je continuerai de représenter le Conservatoire du littoral.

Merci à tous pour ces années d'échanges et de travail fructueux dans le respect des convictions de chacun et la confiance.

Mais revenons à notre activité 2010 : vous verrez dans le rapport moral et dans le rapport d'activité le foisonnement de l'association : Vincent, Gaëlle, Mélissa, Florian et Christelle accomplissent un travail sérieux et efficace. Notre nombre d'adhérents a d'ailleurs une nouvelle fois progressé.

Nos partenariats se sont encore enrichis et nous avons commencé de percevoir les fruits de notre procédure judiciaire pour obtenir le remboursement des détournements dont nous avons été victimes.

Le réseau des gestionnaires a bénéficié d'une animation riche et intense sur des sujets variés dont les développements vous intéresseront et que vous trouverez dans le corps du rapport.

Un mot sur notre nouveau site internet. Outil moderne, site de référence pour l'actualité des espaces naturels littoraux, il est le gage de notre marche vers un avenir partagé entre tous.

Je tiens à vous parler pour finir de notre relation avec les gardes du littoral. Leur professionnalisation, la défense de leurs conditions de travail, leurs tenues, leur information, le développement du compagnonnage avec nos gardes de l'outre-mer, tous ces thèmes ont été au cœur du travail de l'année 2010. J'y attache personnellement une vraie importance tant les gardes et nos salariés, sont la cheville ouvrière de notre association !

Bonne lecture !

Bien cordialement.

Jérôme BIGNON
Député de la Somme
Président de Rivages de France



RAPPORT MORAL

I. Ressources humaines

L'année a été marquée par le départ d'Hélène Michaud, animatrice réseau depuis 2002, qui a quitté ses fonctions début septembre pour suivre une nouvelle formation professionnelle, sans lien avec les activités de l'association. Afin de la soutenir dans sa démarche, l'association lui a permis d'effectuer cette formation dans le cadre d'un congé individuel de formation. Elle reste donc salariée de Rivages de France jusqu'au terme de celle-ci, en juin 2013. Pendant cette période son salaire est pris en charge par l'OPCA auquel Rivages de France est affilié (Uniformation).

Son remplacement n'a pas seulement donné lieu au recrutement d'une nouvelle personne, il a aussi été l'occasion de réorganiser l'équipe ainsi qu'il avait été prévu par l'assemblée générale de 2007 : restructuration de Rivages de France à Paris autour des fonctions de directeur, correspondant technique des membres (y compris des gardes) et chargé de mission publication et communication.

L'organisation de Rivages de France est désormais la suivante :

Directeur, Vincent Jolivet

Missions

- Coordination et développement des programmes de l'association ;
- Relations avec l'Etat, les partenaires institutionnels et autres têtes de réseau ;
- Relations avec le Président et les administrateurs de Rivages de France ;
- Administration générale de l'association et appui à l'ensemble des membres de l'équipe.



Animatrice réseau, Gaëlle Moreau

Missions

- Identification des membres du réseau, de leurs besoins et de leurs savoir-faire ;

- Développement de l'appui technique aux membres du réseau (formations, échanges techniques, groupes de travail, réponse aux demandes individuelles) ;
- Animation de la commission gardes du littoral ;
- Représentations de l'association dans certains programmes inter-réseaux (comité de pilotage du Forum des gestionnaires, groupe de travail métier de l'ATEN, etc.).



Chargée de mission publication et communication, Méliッサ Malvoisin (recrutée fin 2010)

Missions

- Publications techniques : lettre d'information électronique mensuelle, fiches pratiques trimestrielles, site Internet, comité éditorial de la revue Espaces Naturels ;
- Communication : développement de la communication pour valoriser les actions du réseau, mise à jour des documents de présentation de l'association, mise en forme des publications (rapports d'activités, présentation des différents programmes, etc.).



Secrétaire comptable, Christelle Truffaut

Missions

- Secrétariat ;
- Comptabilité ;
- Suivi des adhésions ;
- Logistique des événements.



⇒ En partenariat avec le Conservatoire du littoral
Chargé d'étude zones humides, Florian Geffroy
 Missions



A partir de deux sites d'études appartenant au Conservatoire du littoral :

- Mise en évidence des services rendus par les zones humides ;
- Réhabilitation de l'image des zones humides par la mise en exergue de ces services.



Par ailleurs Aline Virey, étudiante en master 1 à l'UFR de géographie de l'université de Paris 1, a effectué un stage de 4 mois à Rivages de France. Elle a réalisé une enquête auprès des gestionnaires adhérent à l'association, ce qui a notamment permis de rédiger une page de présentation de chacun d'eux sur le site internet.



II. Adhésions

La politique d'adhésion s'est poursuivie dans le sens défini ces dernières années : se recentrer sur les partenaires du Conservatoire du littoral et mieux organiser, pour mieux cibler, le suivi des adhésions. Dans ce sens, un nouveau suivi des adhésions, qui identifie 4 groupes différents d'adhérents est progressivement mis en place :

- En 2010 :
 - o Cible 1 : Signataires d'une convention de gestion et employeurs de gardes du littoral ; Gardes du littoral.
- En 2011 :
 - o Cible 2 : Signataires d'une convention de gestion mais n'employant pas de garde.
- En 2012 :
 - o Cible 3 : Signataires d'une convention de partenariat ou d'une convention financière ;
 - o Cible 4 : Personnes morales signataires d'une convention d'usage pérenne.

Pour la cible 1, le nombre d'adhérents est passé de 43 structures en 2009 à 51 en 2010 (sur 127) et de 43 gardes en 2009 à 89 en 2010. Ainsi, le pourcentage du nombre de gardes (un peu plus de 700) liés à Rivages de France par une adhésion individuelle ou par celle de leur employeur est de 55 %. L'association est donc un interlocuteur de référence pour le réseau des gestionnaires du Conservatoire du littoral, même si la marge de progression reste importante.

Le nombre total d'adhérents en 2010 était de 230.

III. Partenariats

Ministère en charge de l'environnement

L'année 2010 était la deuxième de la convention pluriannuelle d'objectifs 2009/2011. Comme en 2009, le ministère a apporté à Rivages de France son soutien pour le développement des activités de l'association selon 4 axes : Animation du réseau des gestionnaires – Promotion de l'activité des gardes du littoral – Information et communication – Suivi et appui des politiques publiques.



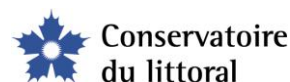
Le montant de la subvention accordé par le ministère s'est de nouveau monté à 120 000 euros, soit 34 % des ressources de l'association.

Il faut souligner la qualité des relations qu'entretient l'association avec le ministère, et la reconnaissance par celui-ci du travail fait par Rivages de France. En témoigne les propos d'Odile Gauthier, directrice de l'eau et de la biodiversité, dans un courrier adressé au président de l'association le 6 août 2010 :

« ...je tiens à saluer l'action de l'association Rivages de France avec laquelle la direction de l'eau et de la biodiversité est liée par une convention pluriannuelle d'objectifs. Au cours des dernières années l'équipe de Rivages de France a fait preuve de dynamisme et de sérieux. L'association est désormais pleinement reconnue comme un acteur incontournable en matière de gestion des espaces naturels littoraux. De plus, le travail de remise à niveau administratif et comptable de l'association, qui a été conduit au cours de la même période est tout à fait remarquable. »

Conservatoire du littoral

Dans le prolongement de la convention signée en 2009, un avenant annuel a été conclu afin d'identifier les projets communs et leur programmation budgétaire. Aux termes de cet



avenant, il a été convenu que le Conservatoire du littoral appuie les actions de Rivages de France qui ont principalement « *trait à la cohésion du réseau des gardes du littoral* », savoir :

- Le compagnonnage entre gardes du littoral ;
- La gestion des tenues et du fichier national des gardes du littoral.

L'avenant a visé par ailleurs les conditions financières de participation de Rivages de France et du Conservatoire du littoral au partenariat avec Veolia environnement sur la mise en valeur des fonctionnalités des zones humides.

Atelier technique des espaces naturels (ATEN)

Partenaire de l'ATEN depuis de nombreuses années, l'association a officiellement intégré le Groupement d'intérêt public « Atelier technique des espaces naturels » fin 2010, à l'occasion du renouvellement du GIP jusqu'en 2017.

L'objectif de l'ATEN est la mise en réseau et la professionnalisation des gestionnaires d'espaces naturels. Chaque membre du groupement contribue à enrichir les autres réseaux via un transfert de compétences. Le GIP intervient en faveur de ses membres en leur offrant formation professionnelle et assistance juridique. Il conçoit et développe des outils de gestion, favorise la transmission des savoir-faire en diffusant notamment des publications (revue trimestrielle Espaces Naturels, cahiers techniques...). Il contribue à structurer les métiers de la nature afin de contribuer à leur reconnaissance et assure le développement technique de Natura 2000.

L'adhésion au GIP va permettre à l'association de prendre pleinement part aux travaux de l'ATEN, notamment s'agissant de la formation des gardes du littoral.

Sont membres de l'ATEN : le ministère en charge de l'Écologie, le Conservatoire du littoral, les 9 Parcs Nationaux, la fédération des Parcs Naturels Régionaux, Réserves Naturelles de France, la fédération des Conservatoires des Espaces Naturels, la Fondation Tour du Valat, l'Office National des Forêts, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, l'Agence des Aires Marines Protégées, le Réseau des Grands Sites de France, Parcs Nationaux de France, six collectivités (les Régions Ile-de-France, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon, les Départements de l'Isère et de la Drôme et EDEN 62 pour le Pas-de-Calais) et la LPO.



IV. Procédure contre l'ancienne secrétaire comptable

Le 13 avril 2010, le tribunal correctionnel de Caen a condamné l'ancienne secrétaire comptable à rembourser à Rivages de France la somme de 182 940,53 euros en remboursement des sommes détournées et des frais occasionnés.

Comme elle n'a pas fait appel, le jugement est devenu définitif et l'association a pu en confier l'exécution à Me Christine Vasseur, avocate au barreau de Caen.

Une procédure de saisie vente de l'immeuble d'habitation appartenant à l'ancienne secrétaire comptable, sur lequel Rivages de France bénéficie d'une hypothèque, a été lancée en fin d'année. Compte-tenu des délais de procédure, la saisie-vente devrait aboutir début 2012, à moins qu'une vente à l'amiable intervienne avant.



RAPPORT D'ACTIVITE

I. Animation du réseau des gestionnaires

→ Gestion du Domaine Public Maritime

En partenariat avec le Centre interrégional de formation professionnelle de Nantes et le Conservatoire du littoral, une formation sur la gestion et la protection du Domaine Public Maritime Naturel a été organisée pour des gestionnaires et des agents du Conservatoire du littoral de Bretagne et de Centre-Atlantique.

La formation s'est déroulée à Nantes et a rassemblé dix-sept agents venant du Conseil général d'Ille et Vilaine, de la Communauté de Communes de Paimpol-Goëlo, de Lannion/Trégor agglomération, de Cap l'Orient agglomération, des communes de Séné, Pleubian, Saint-Brévin-les-Pins, de l'ONCFS, du Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes, de la LPO et du Conservatoire du littoral.

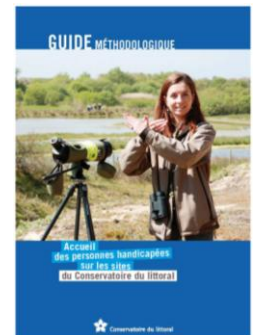
Le bilan positif de cette formation nous a conduits à prévoir deux nouvelles sessions en 2011, une sur la façade méditerranéenne et une sur la façade Manche Mer du Nord.

Plus spécifiquement à la région PACA, l'association a conduit d'avril 2008 à avril 2010 une mission d'assistance technique pour la mise en œuvre de la politique du Conservatoire du Littoral sur le DPM. Caroline Illien, chargée mission, a appuyé le Conservatoire dans la définition de sa stratégie d'intervention, préparé les dossiers de demande d'affectation pour les sites du Grand Rouveau (Six Fours les Plages), du domaine du Rayol (Le Rayol-Canadel sur Mer), du Cap Taillat (La Croix-Valmer) et de Port d'Alon (Saint Cyr sur Mer), et réalisé les schémas de gestion des sites du domaine du Rayol, du Cap Taillat et de Port d'Alon.

→ Accueil des personnes handicapées

Dans le cadre d'un partenariat entre le Conservatoire du littoral, l'Association des Paralysés de France et la Fondation P&G pour la protection du littoral, l'association a coordonné la réalisation d'un guide méthodologique pour l'accueil des personnes handicapées sur les sites du Conservatoire du littoral.

Le guide se base sur des expériences et des projets déjà mis en œuvre sur différents sites. Il s'agit avant tout de permettre aux gestionnaires de mieux comprendre les handicaps et de proposer des conseils pratiques pour une mise en accessibilité sans pour autant se lancer dans des opérations très lourdes.



La rédaction du guide a été assurée par Dominique Rabet, consultante en tourisme et accessibilité, qui s'est appuyé sur un groupe de travail animé par Rivages de France et qui a réuni :

- Des gestionnaires de sites du Conservatoire du littoral : les communes de Fouesnant-les Glénan et de Lattes, les communautés de communes de la Baie du Kernic et de Cap Sizun, le syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard, le syndicat mixte Eden 62, le Syndicat intercommunal du Bolmon et du Jaï, le Syndicat intercommunal de l'ancienne poudrerie de Saint-Chamas, et l'association des Amis du marais du Vigueirat ;
- Le comité départemental du tourisme des Côtes-d'Armor ;
- La fédération des Réserves naturelles catalanes et le bureau d'études Alpha.

Le guide a été édité à 1 500 exemplaires et diffusé auprès de tous les gestionnaires et de tous les



gardes du littoral. Il est également téléchargeable sur le site internet de Rivages de France.

→ Fiches pratiques

En raison du départ de l'animatrice réseau, seulement deux nouvelles fiches pratiques ont pu être publiées en 2010 :

- Fiche n° 13 « Les zones humides » (avril)
- Fiche n° 14 « Les rivages lacustres » (juillet)

Le rythme de quatre fiches par an sera repris en 2011, et en plus de l'édition et de la diffusion à 1 000 exemplaires, elles seront mises en ligne sur le site internet.

→ Etude sur le nettoyage écologique des plages

L'étude sur le nettoyage raisonné des plages, commencée en mai 2008, s'est achevée en décembre 2010.

S'agissant du bilan des actions mises en place sur les sites pilotes – Assérac (44), La Faute sur Mer (85), Leucate (11), Portiragnes (34) – on peut relever des résultats positifs sur l'ensemble des sites, en particulier s'agissant de l'évolution géomorphologique des sites d'Atlantique, la végétation annuelle des laisses de mer et l'acceptation par le public. Les élus et agents techniques des communes se sont montrés largement favorables à ces expériences et motivés pour poursuivre et étendre le nettoyage raisonné.

Afin de valoriser ce travail et de diffuser largement les principes du nettoyage raisonné, le dernier trimestre a été consacré à la rédaction d'un guide méthodologique pour le nettoyage raisonné des plages. Ce guide sera envoyé non seulement aux adhérents de l'association et aux gestionnaires des terrains du Conservatoire du littoral mais aussi à toutes les communes littorales. Sa diffusion est prévue au premier trimestre 2011.

Par ailleurs Florian Geffroy, le chargé d'étude, a participé aux travaux du comité opérationnel « Fonds macro-déchets » du Grenelle de la Mer.

→ Travail inter-réseaux

Mécénat environnemental

Le club mécénat de Rivages de France s'est réuni trois fois en 2010, dont une fois au siège du WWF France, à l'invitation de Catherine El Arouni, directrice administrative et financière de la fondation. Sont intervenus au cours de ces trois réunions :

- Frédéric Néraud, directeur général de la Fondation du Patrimoine ;
- Philippe Appriou, responsable de la mission mécénat au ministère en charge de l'environnement ;
- Isabelle Zigliara, responsable des questions juridiques d'Admical ;
- Catherine El Arouni, directrice administrative et financière de la fondation WWF France ;
- Mathilde Le Roy et Lucie Constant, respectivement directrice et chargée du mécénat à la Cité internationale universitaire de Paris ;
- Marion Leprovost, chargée de projets au Pôle mécénat et partenariats solidaires à IMS Entreprendre pour la Cité.

La participation est toujours d'une vingtaine de personnes par réunion.

ICOMOS

Depuis mars 2010, Rivages de France participe au groupe de réflexion sur la notion d'espace patrimonial initié par ICOMOS France. L'objet de ce groupe est d'apporter des contributions à différents questionnements liés à cette notion :

- Patrimoine naturel, patrimoine culturel, etc., quel est l'étendue de la notion de patrimoine ?



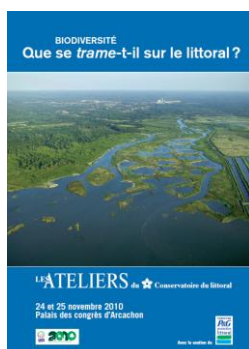
- Quels sont les limites des espaces patrimoniaux ? Sous-entendu, si tout était patrimoine, a quoi cela servirait-il d'avoir des espaces protégés ?
- Comment gérer des espaces patrimoniaux en lien avec le développement du territoire ?

Le produit de ces réflexions fera notamment l'objet d'une contribution à la prochaine assemblée générale d'ICOMOS International qui aura lieu à Paris en décembre 2011.

→ **Manifestations inter-réseaux**

Ateliers du Conservatoire du littoral

Comme chaque année, l'association a été partenaire des Ateliers du Conservatoire du littoral. En 2010, ceux-ci se sont tenus à Arcachon, avec pour thème « Biodiversité, que se trame-t-il sur le littoral ? ». Les actes de cet Atelier sont téléchargeables sur le site du Conservatoire du littoral.



Forum des gestionnaires – membre du comité de pilotage

Le forum des gestionnaires 2010 s'est tenu à Paris, les 30 et 31 mars, sur le thème « Quelle contribution des espaces protégés français aux continuités écologiques ? ».

Le programme et les supports des différentes interventions sont téléchargeables sur le site <http://forumdesgestionnaires.espaces-naturels.fr>.

En parallèle, le comité de pilotage du forum, auquel participe Rivages de France a préparé le forum 2011, prévu à Nantes, les 12 et 13 décembre, avec pour sujet « Gestion des risques naturels, industriels et sanitaires dans les espaces naturels ».

Fête de la nature – membre du comité de pilotage

Depuis sa création, la fête de la nature connaît un succès croissant comme en témoigne le nombre de sorties proposées (1 400 en 2008, 3 000 en 2009 et 3 800 en 2010) et le nombre de participants (200 000 en 2008, 400 000 en 2009 et 600 000 en 2010).



Rivages de France prend part à cette évènement en participant au comité de pilotage et en incitant les gestionnaires à y participer. En 2009, 47 gardes avaient organisé des sorties Fête de la nature, ils ont été 62 en 2010. Il faut compter de 2 à 5 sorties proposées par garde.

Le Jour de la nuit – membre du comité de pilotage

Le Jour de la nuit est une opération de sensibilisation à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé ainsi qu'une prise de conscience du problème de pollution lumineuse.



L'évènement repose sur l'organisation de manifestations et animations par une multitude de structures, associations et collectivités locales dans les territoires. Grâce à ces activités diverses organisées partout en France, l'évènement permet la découverte ludique de la faune et de la flore et l'observation des étoiles avec des astronomes avertis. En parallèle, les villes sont invitées à éteindre symboliquement une partie de leur éclairage public.

L'édition 2010 du Jour de la nuit a été un véritable succès : 500 inscriptions partout en France dont 277 extinctions et 271 animations grand public. Les partenaires ont donc pris la décision de renouveler pour la troisième année consécutive cette opération d'éducation à l'environnement afin de sensibiliser un public toujours de plus en plus important aux effets de la pollution lumineuse.

La 3^{ème} édition aura lieu le samedi 1^{er} octobre 2011.



II. Promotion de l'activité des gardes du littoral

→ Rivages de France, interlocuteur des gardes

La commission des gardes du littoral

Désignation des représentants régionaux des gardes

L'association a organisé le renouvellement des représentants régionaux des gardes, avec pour la première fois la désignation de représentants en Outre-mer. Les représentants sont désignés par leurs homologues pour une durée de trois ans (2011-2013). La réunion de tous les représentants régionaux forme la commission des gardes.

Missions

Les représentants régionaux sont les porte-paroles des gardes auprès de Rivages de France et de ses partenaires (Conservatoire du littoral, ATEN...) :

- Ils font connaître les besoins, les interrogations et les propositions relatives au métier de garde ;
- Ils sont sollicités pour participer aux travaux intéressant la profession menés par Rivages de France ou auxquels l'association participe.

Outre-mer, la désignation de représentants des



Crédits : Rivages de France

Rencontre des représentants régionaux des gardes

gardes répond également à un objectif de mise en réseau à l'échelle de l'éco-région :

- Pour les Antilles et la Guyane, il existe un représentant des gardes en Guyane, un en Martinique, deux à la Guadeloupe et un à Saint Martin. Ils forment ensemble le réseau des représentants des gardes Antilles – Guyane ;
- Pour l'Océan indien, il existe à l'heure actuelle deux représentants à Mayotte mais encore aucun à La Réunion.

Ont été désignés représentants des gardes :

- Normandie – Michel David (SyMEL) et Yann Mouchel (SyMEL)
- Bretagne – Gwénaél Guillouzoic (Clohars-Carnoët) et Annaïg Postec (Guissény)
- Centre Atlantique – Christian Dupont (Saint-Brévin-les-Pins)
- Aquitaine – Pascal Quadrio (Andernos les Bains) et Peïo Lambert (Biganos)
- Languedoc Roussillon – Gérard Zapata (Lattes) et Laurent Woock (E.I.D. Méditerranée)
- PACA – Luc Brun (SIBOJAÏ) et Marie Lamazegallo (Saint Cyr sur Mer)
- Corse – Paul Poli (Conseil général de la Haute-Corse)
- Rivages français d'Amérique
- Guyane – Charles Bergère (Sinnamary)
- Martinique – Sylviana Stephen-Fortune (Sainte-Anne)
- Guadeloupe – Modeste Salignat (Parc national) et Philippe De Proft (Terre de Haut)
- St Martin et St Barthélémy – Franck Roncuzzi (Réserve naturelle de Saint-Martin)

Océan indien

- Bacar Ousseni Mdallah et Ali Mari (Conseil général de Mayotte)



Rencontres régionales des gardes

L'association a participé à toutes les rencontres régionales des gardes qui se sont tenues en 2010 : Aquitaine, Bretagne, Corse, Lacs, Manche – Mer du Nord, Normandie, et PACA. Ces rencontres permettent de présenter aux agents les activités de Rivages de France et de recueillir leur sentiment sur nos actions et leurs besoins.



Crédits : G. Moreau

Rencontre régionale des gardes du littoral de Manche-Mer du Nord

→ Professionnalisation

Formation

L'association participe régulièrement aux réunions de préparation du catalogue de formation de l'ATEN afin d'y exprimer les besoins des agents mais aussi pour participer à la cohérence et à la promotion de l'offre de formation de l'ATEN.

En 2010, nous avons en outre apporté notre contribution directe à la mise en place de deux formations :

- Gestion du Domaine public maritime, du 26 au 28 avril à Banyuls-sur-mer ;
- Approche du fonctionnement des écosystèmes littoraux, du 6 au 8 octobre à Saint-Brieuc.

Comme indiqué précédemment, Rivages de France a démarré un partenariat avec le Centre interrégional de formation professionnel de Nantes

et le Conservatoire du littoral, sur le thème de la gestion du domaine public maritime naturel. Après la formation organisée à Nantes les 23 et 24 mars 2010, deux nouvelles sessions sont prévues en 2011. L'objectif commun est de pérenniser cette offre de formation afin que chaque agent concerné, dans chaque région, puisse en bénéficier.

Echanges techniques

Compagnonnage entre gardes d'Outre-mer et de métropole

Le programme de compagnonnage a démarré en 2009 avec l'échange entre Kamardine Ahamed, responsable de la gestion des terrains du Conservatoire au Conseil général de Mayotte, et le syndicat mixte Eden 62, gestionnaire des sites du Conservatoire pour le département du Pas de Calais. Dans le prolongement de cet échange, l'association a organisé en 2010 la venue de trois autres gardes mahorais en métropole et le déplacement de quatre gardes métropolitains à Mayotte :

Kamardine Ahamed.

Thème : gestion globale/encadrement d'équipe. Accueilli par Dominique Dérout (Eden 62), en novembre 2009, et déplacement de Hubert Brabant (Eden 62) en novembre 2010.



Crédits : CG Mayotte

Hubert Brabant et les gardes du littoral mahorais

Mahamoud Ahmedomar.

Thème : agriculture.



Accueilli par William Ardley (SyMEL), en mars 2010, et déplacement de William Ardley en septembre 2010.

Ali Mari.

Thème : entretien général des sites.

Accueilli par Michel David (SyMEL), en mars/avril 2010, et déplacement de Michel David en septembre 2010.

Bacar Ousseni Mdallah.

Thème : gestion cynégétique/ornithologique.

Accueilli par Yannick Tranchant (CEEP), en avril 2010, et déplacement de Nicolas Bazin (CEEP), en octobre 2010.



Crédits : N. Bazin

Nicolas Bazin sur un chantier

Outre les aspects spécifiques visés initialement, le lancement du programme par la rencontre entre Kamardine Ahamed et Eden 62 a donné une dimension élargie aux échanges. En effet, après ce premier échange, Kamardine Ahamed s'est inspiré du travail d'Eden 62 pour réorganiser la cellule de gestion du Conseil général de Mayotte.

La cellule de gestion, composée de 50 gardes du littoral, était auparavant organisée de façon thématique (un référent agriculture, un référent botanique, un référent ornithologie, etc.), la plupart des agents étant sur des postes d'entretien sans affectation thématique ou géographique particulière. Désormais, la cellule de gestion est structurée en cinq pôles (4 pôles géographiques et

1 pôle technique), tous coordonnés par un responsable de gestion. Chaque pôle est piloté par un garde gestionnaire, lui-même secondé par un chef d'équipe. Outre le responsable de la cellule, les gardes qui ont participé au compagnonnage ont tous ainsi été promus responsable d'un pôle, tout en restant référant pour leur spécialité.

Les gardes mahorais qui ont bénéficié du compagnonnage avaient donc une double préoccupation : approfondir leurs connaissances du domaine particulier pour lequel ils ont demandé l'échange et appréhender une vision globale de la gestion des sites.

Documentation technique

Revue Espaces naturels - Rationalisation des abonnements

Jusqu'à présent Rivages de France abonnait gratuitement près de 400 gardes à la revue Espaces naturels, qu'ils soient ou non adhérents à l'association. Compte tenu du nombre toujours croissant d'agents (aujourd'hui près de 750), il n'était plus possible financièrement de maintenir le principe d'un abonnement par garde.

L'association a donc décidé de mettre en place un système d'abonnement par site qui permet à tous les gardes de lire la revue tout en diminuant les frais :

- Un exemplaire de la revue est envoyé par site et/ou par groupe de deux à cinq gardes ;
- Rivages de France continue d'abonner individuellement les gardes adhérents à l'association qui en font la demande.

Ce système a permis de faire passer le nombre d'abonnement de 400 à un peu plus de 200 ans tout en augmentant le nombre de lecteurs de la revue.

Conditions de travail

Tenues



La gestion des tenues des gardes du littoral mobilise l'association tout au long de l'année. Les tâches sont nombreuses et correspondent à différentes phases, qui sont les suivantes :

- Mise à jour du fichier national des gardes du littoral ;
- Recensement des besoins des agents et recueil de leur avis sur les tenues ;
- Echanges réguliers avec les gardes, le Conservatoire du littoral et les prestataires, pour la validation des prototypes (en 2010 : parkas, polaires fines, pulls, sweats, chemisettes) ;
- Préparation des commandes ;
- Suivi de la livraison des tenues (en 2010 : tee-shirts, pantalons, shorts, parkas, polaires fines, pulls, sweats, chemisettes, écussons).

Au troisième trimestre, l'association et le Conservatoire du littoral ont par ailleurs intégré le groupe de travail du groupement national de commande pour les tenues des agents de l'environnement. Ce groupement réuni jusqu'à présent l'ONCFS, l'ONEMA, les parcs nationaux et les Réserves naturelles. La décision d'intégrer ou non le groupement national n'a pas encore été prise, elle dépendra du produit de ces travaux.

Santé et sécurité

Rivages de France a de nouveau participé aux travaux de la commission personnel de Réserves naturelles de France sur la rédaction d'un guide d'élaboration du Document Unique. Ce guide sera présenté lors du prochain congrès de RNF en 2011 et sa diffusion interviendra ensuite.

→ **Communication**

Lettre d'information électronique mensuelle

L'i-g@rde a été diffusée régulièrement toute l'année (avec interruption en juillet et août). Elle est adressée à 377 destinataires, ce qui, compte tenu du nombre d'adresses génériques et du taux de

diffusion, permet de penser que presque tous les gardes y ont accès.

Il n'y a pas encore eu d'enquête de satisfaction mais les retours ponctuels sont positifs et la remontée d'information pour diffusion dans l'i-garde est de plus en plus fréquente.

Revue Gardes

Dans chaque numéro de la revue Gardes, éditée par le Conservatoire du littoral et conçue par le bureau d'études Alfa, Rivages de France a fait paraître une rubrique d'information. En 2010, elles ont porté sur l'organisation et les résultats de la désignation des représentants régionaux des gardes.

→ **Echanges entre gardes**

Amicale des gardes du littoral : après le recensement des services et activités payantes en 2009, l'association a sollicité les gestionnaires afin d'obtenir des accès privilégiés pour les gardes amicalistes.

A ce jour, une douzaine de gestionnaires ont répondu positivement, ce qui a permis de créer le catalogue de l'Amicale, consultable sur le site internet. Une carte de membre de l'Amicale a par ailleurs été distribuée aux gardes adhérents à Rivages de France.

En 2011, l'association poursuivra les sollicitations des gestionnaires afin d'étoffer le catalogue.



III. Information et communication

→ Lettre d'information électronique

La diffusion de la lettre d'information électronique a été normale jusqu'en août mais nous avons dû l'interrompre à partir de septembre en l'absence d'Hélène Michaud. La diffusion reprendra en février, dès que Mélissa Malvoisin aura pris son poste. En attendant, nous avons travaillé avec le prestataire du site internet pour disposer d'un nouveau visuel et d'un nouveau logiciel de diffusion qui seront opérationnels en 2011. Au 31 décembre, le nombre de destinataires était de 1 800, contre 1 644 en 2009.

→ Revue « Espaces naturels »

L'association a participé aux réunions du comité éditorial de la revue, plus particulièrement en tant que co-responsable de la rubrique « Gestion patrimoniale ». De nombreux sujets sur le littoral sont parus en 2010, certains à l'initiative de l'association, d'autres non, mais dont Rivages de France souhaite se faire l'écho :

Numéro 29 (janvier 2010) :

- Armelle Hérou (Grand Site Gâvres-Quiberon) et Sébastien Gallet (Université de Bretagne Occidentale)
« **Un impératif : évaluer l'évolution de la restauration** » sur l'évaluation de la restauration du site de Gâvres-Quiberon dans le dossier consacré à l'Ecologie de la restauration ;
- Philippe Lambert (Marais du Vigueirat)
« **Capter l'écrevisse de Louisiane, des améliorations techniques** ».

Numéro 30 (avril 2010) :

- Jean-Laurent Lucchesi (Marais du Vigueirat)
« **Un projet moteur de l'économie locale** », dans le dossier consacré à l'évaluation monétaire des espaces naturels ;

- Philippe Jacquet (Conseil général des Pyrénées-Orientales)
« **L'avenir d'une mémoire, l'usine de dynamite renaturée** », à propos de la réhabilitation du site de Paulilles.

Numéro 31 (juillet 2010) :

- Laure Bourraqui Sarré (ONF Guadeloupe)
« **L'adaptation des outils initiés ailleurs s'avère nécessaire** », à propos d'une base de données numériques adaptée aux



gardes du littoral, dans le dossier Biodiversité des Outre-mers.

Numéro 32 (octobre 2010) :

- Florian Geffroy (Rivages de France et Conservatoire du littoral)
« **Mode opératoire pour mettre en œuvre un nettoyage raisonné des plages** », à propos des méthodes développées dans le cadre de l'étude sur le nettoyage des plages, conduite entre mai 2008 et décembre 2010.

→ Site Internet

Le nouveau site internet a été mis en ligne au mois de juin. Cinq rubriques principales le composent :



- L'association : présentation de la structure et de son actualité ;
- Les espaces naturels littoraux : état des lieux et protection ; outils de gestion ; dossiers thématiques ; visite guidée (présentation des gestionnaires) ;
- Les gardes du littoral : Qui sont-ils ? Devenir garde du littoral ; Les représentants régionaux ; Les groupes de travail ; l'Amicale des gardes ;
- Emplois et stages ;
- Agenda du littoral.

A travers toutes ces rubriques, l'objectif de ce nouveau site est triple :

- En faire un site Internet de référence pour l'actualité des espaces naturels littoraux ;
- Assurer une meilleure diffusion de nos travaux auprès des adhérents ;
- Mettre en valeur le travail des gestionnaires.



Le contenu des différentes rubriques a été progressivement rédigé et mis à jour mais ce n'est qu'en 2011, avec le recrutement d'une nouvelle chargée de communication, qu'il sera pleinement opérationnel.

→ **Présentation de l'association**

La nouvelle plaquette de présentation de l'association a été éditée en début d'année à 2 000 exemplaires. Elle est envoyée dans toutes nos propositions d'adhésion et distribuée plus

largement lors d'évènements que l'association organise ou auxquels elle participe.

RIVAGES DE FRANCE

NOS PARTENAIRES...

Rivages de France coordonne les initiatives et démarches intéressant les adhérents en partenariat construit avec :

L'Etat et ses organismes sous tutelle : ministère en charge de l'environnement, Conservatoire du littoral, Agence des aires marines protégées...

Des réseaux de gestionnaires d'espaces naturels : Ateliers technique des espaces naturels (ATEN), Réserves naturelles de France, Fédération des Conservateurs d'espaces naturels, Fédération des parcs naturels régionaux, Parcs nationaux de France, Réseau des grands sites de France...

Des associations d'élus : Association Nationale des Elus du Littoral (ANEL)

Des organismes de recherche : IFREMER, Muséum national d'histoire naturelle...

POUR ADHÉRER...

Pour adhérer à Rivages de France et intégrer notre réseau de gestionnaires, il vous suffit de remplir un bulletin d'adhésion en le téléchargeant sur notre site Internet www.rivagesdefrance.org.

Direction : 22, rue Blanche 75009 Paris
Tel : 01 44 24 80 10
Fax : 01 44 43 56 70
e.gel@rivagesdefrance.org
rivages@rivagesdefrance.org

Antenne de Normandie : 10, rue de l'Évangile, 14000 Caen
Tel : 02 31 97 31 00
Fax : 02 31 15 30 99
rivages@rivagesdefrance.org

UN TRAIT D'UNION...

Rivages de France est un trait d'union entre la terre et la mer. Il faut faire comprendre à tous que le patrimoine naturel et humain des rivages représente un capital à préserver et valoriser.

Rivages est également un trait d'union entre des acteurs, intéressés par la préservation des espaces littoraux et lacustres, qui ont besoin d'un interlocuteur non partisan pour répondre aux questions qu'ils se posent, pour définir et mettre en oeuvre des projets communs.

UNE LONGUE EXPERIENCE...

Issue de la première rencontre des collectivités et organismes gestionnaires des sites du Conservatoire du littoral, en 1989, l'association est devenue le réseau national de tous les gestionnaires d'espaces naturels littoraux et lacustres.

L'équipe de Rivages de France apporte à ses adhérents un appui technique, juridique et méthodologique sur de nombreux sujets (qualité de l'eau, accès aux rivages, logements de plein air, sports de nature, suivi de la gestion, etc.) et anime un réseau d'échange entièrement dédié à la gestion des espaces littoraux, lacustres et à ses acteurs.

Ces années d'expérience en ont fait le réseau national de référence en matière de gestion des espaces naturels littoraux, et un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics.

NOS ACTIONS...

Rivages de France organise des forums, des rencontres entre gestionnaires, anime des groupes de travail, publie une documentation technique permettant le débat et l'échange d'expériences.

Nous conseillons ses membres en matière de pratique de gestion, de questions juridiques, de recherche d'interlocuteurs, de projets d'aménagement, etc.

Nous les informons de l'actualité des espaces marins, côtiers et lacustres grâce à une lettre d'information électronique, notre site Internet, les actes des forums.

Nous intervenons auprès des décideurs nationaux et locaux pour que les propositions et arguments des gestionnaires soient pris en compte.

Nous fédérons les gardes du littoral et sommes leur interlocuteur pour toutes les questions ayant trait à leur travail quotidien, la professionnalisation de leur métier et leur évolution de carrière. Nous cherchons également à faciliter les échanges entre gardes et mieux faire connaître ce métier.

NOTRE RESEAU...

Le Conseil d'Administration reflète la variété des adhésions et des modes de gestion. Ses membres sont répartis en 4 collèges :

Collège	Pourcentage
Adhérents à Rivages de France	15%
Gardes du littoral	20%
Associations agréées	40%
Associations de gestionnaires de sites	25%

Ter collège : représentants de collectivités territoriales
2ème collège : associations, établissements publics, personnes physiques et organismes gestionnaires
3ème collège : agents techniques
4ème collège : personnalités qualifiées



IV. Suivi et appui des politiques publiques

→ Grenelle de la Mer

Dans le prolongement de sa participation aux groupes de travail en 2009, l'association a pris part aux travaux des comités opérationnels :

- Jérôme Bignon a présidé le Comop 16 « Aires marines protégées » ;
- Christine Sandel, vice-présidente de Rivages de France, a co-présidé le Comop 6 « Aménagement, protection et gestion des espaces littoraux », dans lequel Vincent Jolivet est intervenu pour une présentation sur la notion de capacité d'accueil ;
- Vincent Jolivet, directeur, a participé au Comop 7 « Etudes d'impact ; évaluation » ;
- Florian Geffroy, chargé d'étude sur le nettoyage des plages, au Comop 14 consacré au « Fonds macro-déchets ».

Les rapports des comités opérationnels sont téléchargeables sur le site du Grenelle de l'environnement, page du Grenelle de la mer, dans la rubrique « Mise en œuvre ».

→ Forum national des Rivages

Cent cinquante personnes sont venues fêter le 20ème anniversaire de Rivages de France les 7 et 8 octobre à Lorient. Organisé en partenariat avec Cap l'Orient agglomération et le Salon Européen du Littoral, le Forum national des Rivages a fait salle comble pour les deux tables rondes.



La première était consacrée au bilan et aux perspectives de gestion des espaces naturels littoraux. Animée par Catherine Bersani, inspectrice générale de l'administration du développement durable, la table ronde a réuni Jérôme Bignon, Président de Rivages de France et du Conservatoire du littoral, Louis Le Pensec et Ambroise Guellec, tous deux anciens ministres et anciens présidents du Conservatoire du littoral, Thierry Burlot, vice-président du Conseil régional de Bretagne, chargé de l'eau, de l'environnement et de la biodiversité, Yvon Bonnot, président de l'Association nationale des élus du littoral, Yves Colcombet, directeur du Conservatoire du littoral, Hervé Poher, président du syndicat mixte Eden 62, et Jean-Laurent Lucchesi, directeur de l'association des Amis du marais du Vigueirat.

La seconde table ronde a porté sur la stratégie et la gouvernance de la gestion du trait de côte et s'est structurée autour des interventions de Dominique Le Vouëdec, maire de Gâvres, Robert Slomp, conseiller du Rijkswaterstaat Waterdienst (Pays-Bas), service en charge de la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'infrastructures liées à l'eau, Jan Mulder, bureau d'études Deltares (Pays-Bas), Patrick Bazin, Conservatoire du littoral, responsable du département d'appui à la gestion, Lydie Goeldner-Gianella, géographe, Maxime Bono, député maire de la Rochelle, président de la mission d'information parlementaire sur la tempête Xynthia, et Odile Gauthier, directrice de l'eau et de la biodiversité au ministère du développement durable.

Le 8 octobre, une visite de sites sur l'île de Groix a permis de découvrir des terrains gérés par l'association Bretagne vivante, Cap l'Orient et la commune de Groix.

Les actes du forum sont téléchargeables sur le site internet de l'association.



RAPPORT FINANCIER

I. Le mot du trésorier

« Un compte de résultat en nette progression, une situation financière enfin stabilisée pour l'avenir »

Notre bilan 2010 est une fois de plus positif grâce à la poursuite de la maîtrise de nos dépenses (de personnel notamment), à la gestion rigoureuse de notre situation de trésorerie (limitant les frais financiers) et à la consolidation de nos recettes propres.



toujours été de quitter la présidence d'une association en bon état de marche.

Maurice COUGOULIC
Trésorier de Rivages de France

Cette saine réalité comptable est aussi le fruit de la poursuite de la réorganisation amorcée en 2009 (centralisation de notre structure, optimisation du travail de l'équipe, analyse financière plus fine par notre expert comptable) et reconnue par les organismes extérieurs :

- Avis du MEEDDM du 06 août 2010 jugeant « le travail de remise à niveau administrative et comptable (...) tout à fait remarquable » ;
- Résultat du contrôle de l'URSSAF du 1er octobre 2010 (pour les années 2008-2009) ne relevant aucune irrégularité.

Au moment de l'impression de ce rapport (septembre 2011), **notre situation de trésorerie est même redevenue normale** avec le versement d'une partie (108 000 €) des sommes détournées par notre ancienne comptable.

Cette situation financière enfin stabilisée ne pourra que conforter nos partenariats avec le Ministère de l'environnement et le Conservatoire du littoral, d'autant que notre trésorerie devrait d'ici 2012 être abondée par le versement du reliquat (74 940 €) du préjudice financier.

La « santé » retrouvée de notre association est aussi le résultat de l'action conjuguée de notre directeur et de notre président dont l'objectif a



II. Rapport du commissaire aux comptes

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association RIVAGES DE FRANCE tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification des appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels sont arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

→ Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

→ Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portent notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que sur leur présentation d'ensemble.

Les appréciations ainsi portées sur ces éléments s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

→ Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Ouistreham, le 23 juin 2011

Le Commissaire aux comptes, Yvon Corfec



III. Bilans et compte de résultat

Bilan actif

	Au 31/12/2010			Au 31/12/2009
	Brut	Amort/Prov	Net	
<i>Actif immobilisé</i>				
Concessions, brevets, droits similaires	2141	2141		
Autres immobilisations corporelles	26277	26277		
Autres participations	30		30	30
Total (I)	28449	28419	30	30
<i>Actif circulant</i>				
Autres	244547		244547	197427
Disponibilités	3502		3502	15463
Total (II)	248049		248049	212889
Total actif (0 à V)	276498	28419	248079	212919

Bilan passif

	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
<i>Capitaux propres</i>		
Capital social ou individuel (dont versé :)	122555	120279
Résultat de l'exercice	20141	2276
Total (I)	142696	122555
<i>Provisions pour risques et charges</i>		
<i>Emprunts et dettes</i>		
Découverts, concours bancaires	195	210
Divers		3374
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63059	49712
Personnel	9928	9104
Organismes sociaux	25708	24472
Autres impôts, taxes et assimilés	6494	3392
Autres dettes		100
Total (IV)	105383	90364
Total passif (I à V)	248079	212919

Compte de résultat

	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
Subventions d'exploitation reçues	212908	142924
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	4874	1111
Autres produits	70807	71419
Total des produits d'exploitation	354657	327888
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		1264
Autres achats et charges externes	91998	68275
Impôts, taxes et versements assimilés	11507	11107
Salaires et traitements	167464	180486
Charges sociales	63703	63439
Intérêts et charges assimilées	13	1041
Total des charges financières	13	1041
RESULTAT FINANCIER	209	-1041
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	20183	2276
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	42	
Total des charges exceptionnelles	42	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-42	
Total des Produits	354878	327888
Total des charges	334738	325612
RESULTAT NET	20141	2276



Impression : Atelier K – 02 31 34 55 66





Crédits : G. Moreau

Les Saintes - Guadeloupe